

## **Diagnostic des sols sur les lieux accueillant des enfants et adolescents**

### **Déploiement national**

### **Mini crèche la souris verte – Le Chesnay (78)**

### **Note de Première Phase (NPP)**

Août 2010 – N° 780820999\_RNPP



	<b>Nom</b>	<b>Fonction</b>
<b>Rédacteur</b>	Gaylord GUINTRANGE	Ingénieur de Projet
<b>Vérificateur</b>	Anne-Marine ROBERT	Chef de projet
<b>Approbateur</b>	Olivier PACAUD	Superviseur

## **SYNTHESE**

L'Etat Français a souhaité faire procéder, comme le prévoit l'**action 19 du 2<sup>ème</sup> Plan National santé environnement 2009-2013**, à un examen des situations environnementales liées au fait que des établissements accueillant des enfants ou des adolescents (ETS), tels que des crèches ou des écoles, soient situés sur ou à proximité immédiate d'anciens sites industriels ou d'activités de service recensés dans la base *BASIAS (Base de données des Anciens Sites Industriels et Activités de Service)*. Cette démarche est traduite dans l'article 43 de la loi n° 2009-967 du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'Environnement, promulguée le 5 août 2009. Elle est pilotée par le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement (MEDDTL).

L'établissement (ETS) objet du présent rapport, « la souris verte », est une mini crèche située au 2 rue Cimarosa au Chesnay, dans le département des Yvelines (78). La crèche se trouve uniquement au niveau du rez-de-chaussée d'un bâtiment construit en 1976 qui comprend des logements sociaux depuis 1980. Les étages et le sous-sol (à usage de parking souterrain) sont réservés aux résidents. La superficie approximative de la crèche est de 180 m<sup>2</sup> (surfaces bâties + espaces extérieurs).

Le site sur lequel est implanté l'ETS a été occupé, au moins à partir de 1923<sup>1</sup> et jusqu'en 1976, par une habitation et un jardin. Le bâtiment actuel a été construit cette même année. Aucune activité industrielle n'est recensée au droit de la parcelle de l'ETS.

Compte tenu de la position des sites BASIAS et des activités recensées par rapport à l'ETS (distance de plus de 40 m), de la configuration de l'ETS (sous-sol à usage de parking) et du contexte hydrogéologique (ETS en amont ou en position hydraulique latérale par rapport aux activités recensées), nous proposons le classement de l'ETS « mini-crèche la souris verte » en catégorie « **A : les sols de l'établissement ne posent pas de problème** ».

**Cet avis concerne la configuration actuelle de l'Etablissement et se base sur les connaissances techniques et scientifiques du moment, au regard de la méthodologie mise en œuvre dans le cadre de la démarche « Etablissements sensibles ».**

---

<sup>1</sup> Photographie aérienne la plus ancienne disponible